



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

finances

Question écrite n° 63539

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat sur les conclusions du rapport intitulé « L'avenir de l'autonomie financière des collectivités locales » du Conseil économique et social. Page 22 de ce rapport, le Conseil économique et social préconise un passage du potentiel fiscal, qu'il juge insuffisant, au potentiel financier. Selon cette institution, le potentiel fiscal devrait être complété par les compensations d'exonérations, les dégrèvements et l'ensemble des autres ressources permanentes de la collectivité, pour aboutir à un potentiel financier. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63539

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juillet 2001, page 3927